

Service en tant qu'action

Document d'information destiné aux
parents et aux élèves du PEI

Septembre 2023

L'apprentissage par le service en tant qu'action

L'altruisme et l'ouverture d'esprit sont des qualités importantes pour l'ensemble de la communauté du *Baccalauréat International* (IB). En tant qu'élève au *Programme d'école intermédiaire* (PEI), celui-ci accepte de s'impliquer et de s'investir personnellement de façon autonome dans des actions qui bénéficient à sa communauté. Ces expériences permettent aux élèves de tisser des liens entre ce qui est enseigné en classe et ce qui est vécu à l'extérieur du milieu scolaire. Ces engagements ont pour but de développer les compétences et les qualités inscrites au *Profil de la communauté d'apprentissage de l'IB*.

Les objectifs du service en tant qu'action

- 1 Prendre davantage conscience de leurs points forts et des points qu'ils peuvent améliorer;
- 2 Relever des défis qui les amènent à développer de nouvelles compétences;
- 3 Discuter d'activités initiées par les élèves, les évaluer et les planifier;
- 4 Faire preuve de persévérance dans les actions qu'ils entreprennent;
- 5 Travailler en collaboration avec les autres;
- 6 Développer leur sensibilité internationale à travers l'engagement mondial, le multilinguisme et la compréhension interculturelle;
- 7 Prendre en considération la portée éthique de leurs actes.

Les engagements

Chaque année, l'élève est tenu de s'impliquer dans **deux activités ponctuelles de bénévolat ou une activité à long terme**, et ce, pour obtenir le Diplôme d'étude secondaire internationale (DESI)

Il est fortement recommandé de faire approuver l'activité de service par un enseignant du PEI afin de s'assurer qu'elle soit conforme avec les objectifs d'apprentissages prescrits au programme.

Un élève réalise un **engagement ponctuel** lorsqu'il fait quelques heures, une journée ou une fin de semaine de bénévolat. Exemples : collecte de denrées, emballage dans une épicerie, bénévolat à l'école pour une rencontre de parents, Festival des montgolfières, etc.

Un élève réalise un **engagement à long terme** lorsqu'il fait du bénévolat au même endroit, et ce, à plusieurs reprises. Exemples : bibliothèque, midis sports, événement Bal de Neige (au moins 2 fins de semaine) .

La consignation des engagements

Lorsque l'élève a terminé l'activité de bénévolat, il doit compléter le formulaire « *Réflexion par le service en tant qu'action* » de son niveau scolaire. Par la suite, il doit le déposer dans le pigeonier approprié au **secteur 2** dans le but de faire évaluer son engagement par l'enseignant responsable de ce dossier.

Les engagements de bénévolat et les réflexions devront être complétés au plus tard **le 1^{er} mai de l'année scolaire en cours**. Pour les engagements réalisés après le 1^{er} mai, ceux-ci seront comptabilisés lors de l'année scolaire suivante.

Où trouver des offres de bénévolat

Tout au long de l'année, les offres d'engagement seront communiquées principalement par les moyens suivants:

- foire du bénévolat (novembre);
- messages de la journée (2 fois par semaine);
- site Internet de l'école (vie étudiante/bénévolat);
- babillard situé près du local 196.

Aux élèves, nous vous souhaitons de merveilleuses rencontres. Aux parents, nous vous remercions du soutien que vous leur apporterez.

Marie-claude Gauthier

gauthimc@csspo.gouv.qc.ca
Coordonnatrice du service en tant qu'action
Programme d'éducation intermédiaire

École secondaire de l'Île